



HAL
open science

Airvault -Abbatiale Saint-Pierre

Emmanuel Moizan

► **To cite this version:**

| Emmanuel Moizan. Airvault -Abbatiale Saint-Pierre. 2019. hal-03583028

HAL Id: hal-03583028

<https://inrap.hal.science/hal-03583028>

Submitted on 21 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Airvault – Abbatale Saint-Pierre

Emmanuel Moizan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3180>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Emmanuel Moizan, « Airvault – Abbatale Saint-Pierre », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3180>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Airvault – Abbatale Saint-Pierre

Emmanuel Moizan

Identifiant de l'opération archéologique : 204842

Date de l'opération : 2009 (EX)

- 1 Cette opération de diagnostic archéologique est effectuée en amont d'un projet d'aménagement de l'actuel jardin Pierre de Saine-Fontaine, localisé sur la commune d'Airvault, dans le centre de la ville. La parcelle, d'une superficie de 500 m², est située au sud de l'Abbatiale romane Saint-Pierre à l'emplacement du cloître. Les travaux envisagés sont d'une part, la mise en place d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, prévue jusqu'au transept sud de l'église et d'autre part, l'installation d'un drain pour le traitement des eaux pluviales, aménagé le long du mur sud de l'édifice.
- 2 Cinq états ont été observés :
- 3 - La première occupation (état 1) est reconnue sous la forme de vestiges de deux maçonneries. Ces premiers indices, certes ténus et difficilement identifiables, permettent au moins d'attester d'un état antérieur et de constater une stratification du site. Cependant l'absence de marqueur chronologique interdit, ici, de rattacher cet état 1 à une période précise.
- 4 - L'état 2 est marqué par la construction du cloître. Les ailes septentrionale et orientale de l'édifice sont reconnues sur 20 m pour la première et 15 m pour la seconde. Larges de 3,40 m, ces galeries se développent le long du mur sud de l'église et en façade de la salle capitulaire. Le sol est constitué de larges dalles calcaires de dimensions et de modules variables. Une pile est disposée à l'angle nord-est. La construction du cloître semble être contemporaine ou légèrement postérieure à l'édification de l'église datée entre le XI^e s. et le XII^e s.
- 5 - Lors de l'état 3, l'ensemble des élévations est repris en respectant l'implantation initiale. Le mur bahut nord est conservé, des piliers associés à des contreforts sont implantés à égale distance. Les trois piliers mis au jour permettent une restitution de la galerie. L'entraxe mesuré entre eux est de 2,50 m. Ce rythme est identique à celui des

piédroits des voûtes encore visibles dans le mur de l'église. Les mesures prises entre les dalles et le sommet de l'embrasure permettent de restituer la hauteur minimum des clés de voûte de la galerie à 3,50 m. À l'est, le mur bahut est peu visible et apparaît par endroit détruit. Un nouveau mur est reconstruit. Des piles massives, l'une située à la jonction des murs bahut, l'autre face à la salle capitulaire, sont retrouvées en vis à vis des piliers situés dans la façade des bâtiments orientaux. Les dimensions des piles et la présence de baies situées à l'étage de la salle capitulaire laissent supposer, pour cette aile, l'existence d'un étage au-dessus de la galerie. La modénature des voûtes et des piliers dite de style angevin permet de rattacher cet état au XIII^e s. Cette reconstruction du cloître semble contemporaine des travaux de reprises effectuées dans l'église notamment à la croisée du transept et peut-être à mettre en relation avec ceux réalisés en façade nord de l'édifice.

- 6 - À l'état 4, le cloître s'avère en partie ruiné. Le réemploi de blocs architecturaux dans des maçonneries sommaires indique une réoccupation du bâtiment. Les aménageurs exploitent le bâti encore existant. Les nouvelles maçonneries sont édifiées à l'emplacement des anciennes. Cette période marque certainement le changement de fonction des bâtiments. Ces aménagements de peu de qualité rappellent la réutilisation coutumière des cloîtres en corps de ferme, après la révolution française.
- 7 - Le dernier état (état 5) atteste d'une démolition massive des bâtiments et de l'abandon du site. Cette phase semble intervenir à une époque récente et peut sans doute être reliée aux travaux du percement de la rue au XIX^e s. et à la mise en place des contreforts qui masquent une partie des voûtes encore présentes dans le mur sud de l'église. À partir de cette époque, une succession de sols et de rechapages sont installés sur la parcelle.
- 8 Cette opération de diagnostic archéologique permet d'établir une chronologie relative de l'occupation de ce secteur, en relation avec l'abbatale Saint-Pierre. La densité des vestiges et leur très bon état de conservation n'ont pas autorisé le dégagement plus en surface des niveaux antérieurs et l'observation de toute la stratigraphie. Toutefois la présence de sondages récents a laissé entrevoir une puissance archéologique du site. Les vestiges apparaissent à 0,35 m en dessous de la surface actuelle et sont attestés sur une profondeur de plus d'un mètre.
- 9 Si la première occupation reconnue reste très lacunaire, les phases postérieures sont plus renseignées. L'implantation du cloître et son évolution apparaissent en liaison étroite avec l'église. Aux premiers bâtiments vont se succéder des reprises qui, pour chaque état, respectent le plan initial. Les vestiges de cet ensemble architectural sont particulièrement bien conservés. Cependant, au cours de cette opération, leur analyse est restée quelque peu limitée. La rareté du mobilier archéologique interdit de proposer une chronologie absolue. Enfin une étude du bâti environnant s'avère indispensable afin de saisir pleinement l'évolution de ce secteur de l'abbaye.
- 10 (Fig. n°1 : Vue vers l'est de la tranchée 2)
- 11 MOIZAN Emmanuel

ANNEXES

Fig. n°1 : Vue vers l'est de la tranchée 2



Auteur(s) : Moizan, Emmanuel (INRAP). Crédits : Moizan, Emmanuel, INRAP (2009)

INDEX

Thèmes : abbatale, cloître, dalle, destruction, église, galerie, maçonnerie, pilier, remploi, voûte

Index chronologique : Moyen Âge

opération Expertise (EX)

Index géographique : Poitou-Charentes, Deux-Sèvres (79), Airvault (79005)

AUTEURS

EMMANUEL MOIZAN

INRAP